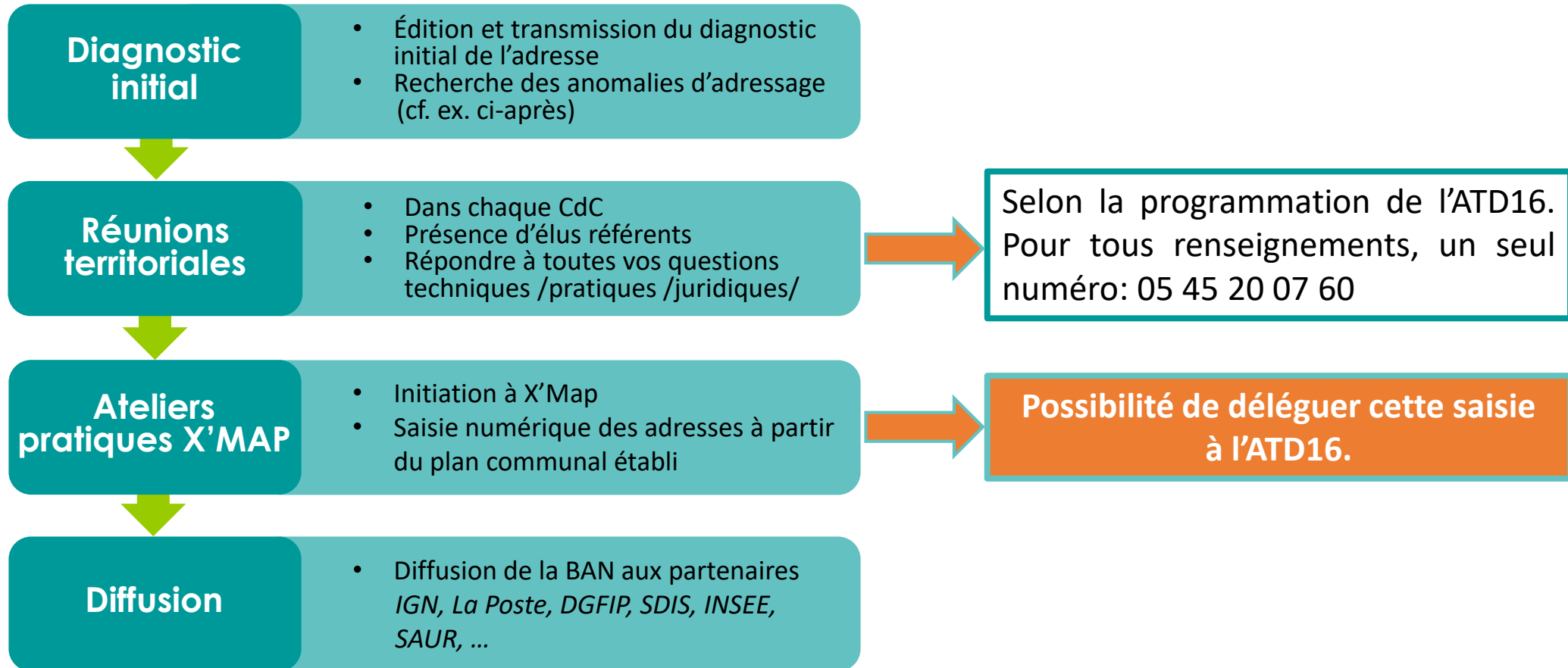


ADRESSAGE

DÉNOMINATION DES VOIES & NUMÉROTATION DES HABITATIONS EN CHARENTE







Les modalités de l'appui apporté par l'ATD16

Détail de l'appui proposé par l'ATD16 en matière d'adressage



Les Enjeux de l'Adressage

Les enjeux relatifs à l'adressage de nos communes sont **nombreux** et **variés**:

-  Intervention rapide des services de santé et d'urgence,
-  Optimiser la collecte des déchets,
-  Optimiser le recouvrement de l'impôt,
-  Garantir la distribution des courriers et colis,
-  Assurer la navigation GPS,
-  Déploiement de la fibre optique.

La Définition de l'Adresse

Norme AFNOR
NF – Z 10-011 du 11 janvier 2013

Adressage Politique

- Numéro de voie
- Type de voie
(*Allée, Avenue, Boulevard, Chemin*)
- Dénomination de voie (*ex: des fleurs*)

Adressage Numérique

- Être référencé sur la Base Adresse Nationale [BAN]

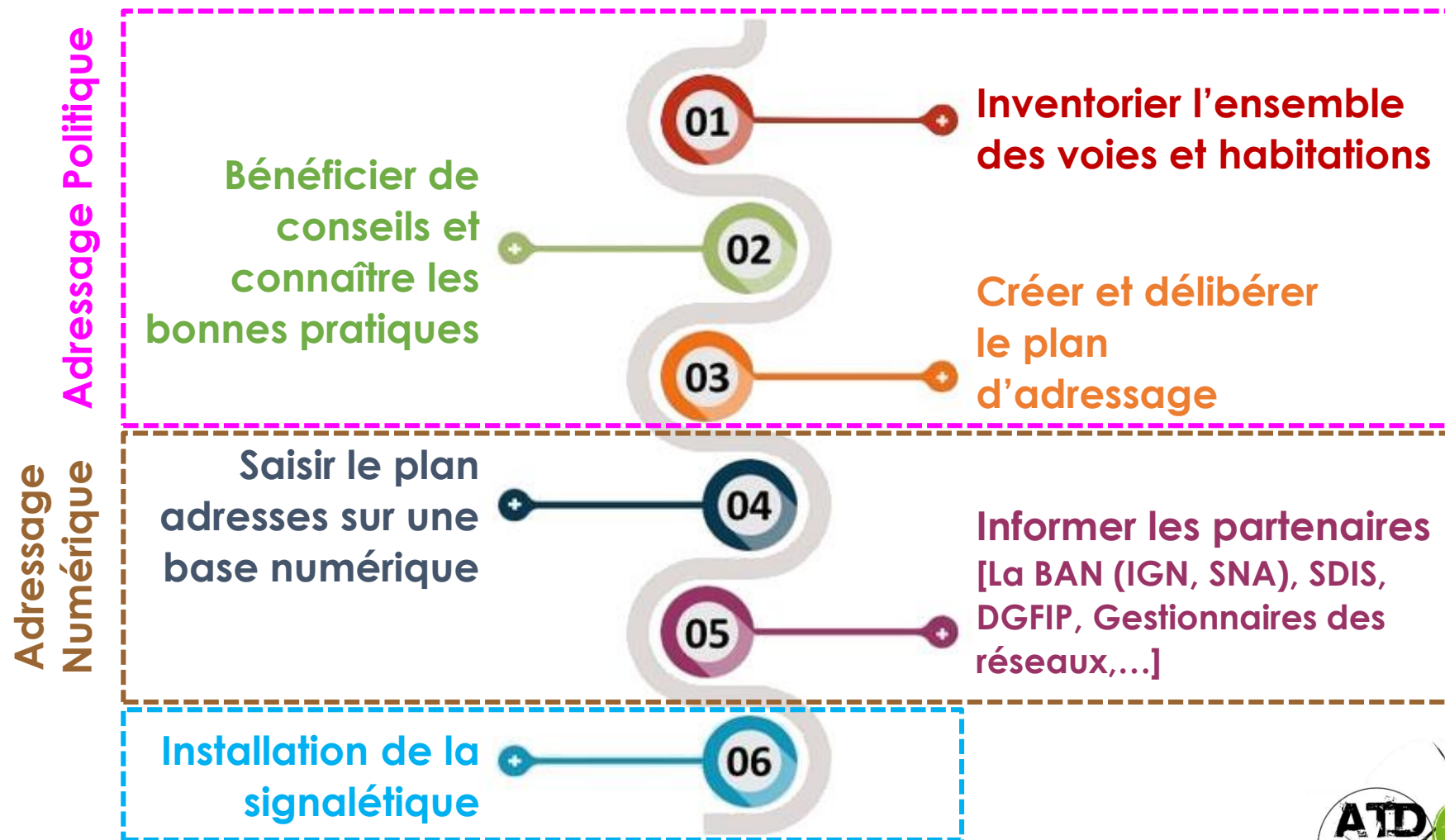
L'adresse normalisée en 6 points

- 1 - Les informations composant l'adresse doivent être ordonnées ;
- 2 - L'adresse doit être structurée sur 6 lignes maximum ;
- 3 - Chaque ligne ne doit pas dépasser 38 caractères maximum pour la ligne adresse comprenant le numéro, le type de voie, l'article et le libellé de voie (et 32 sans le numéro) ;
- 4 - À partir de la ligne 4 : ni ponctuation, ni souligné, ni italique ;
- 5 - Lignes 4-5-6 : lignes en MAJUSCULES ;
- 6- Le pavé adresse doit être aligné à gauche.



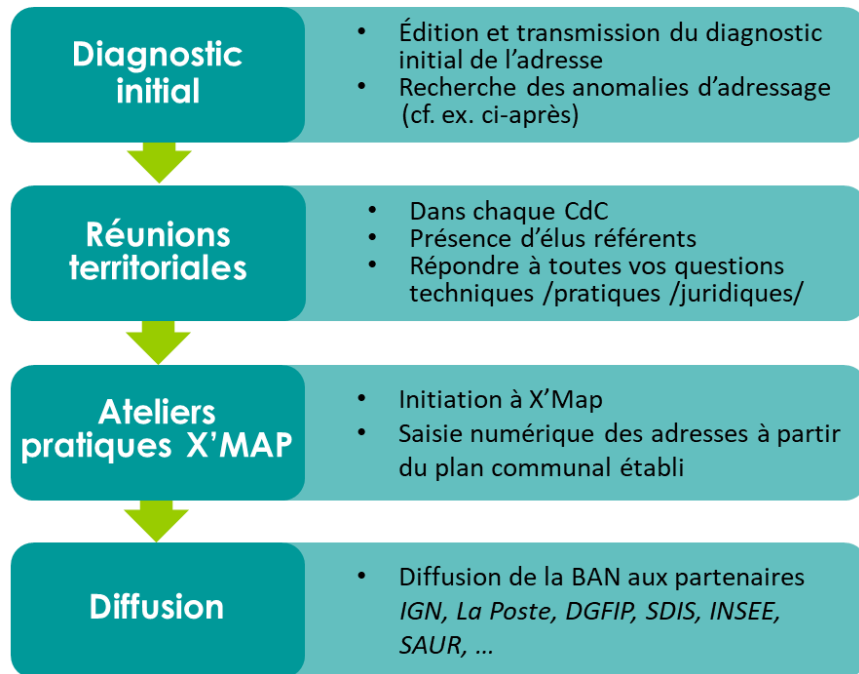
M. & Mme Alphonse ANONYME
« Les Girolles »
10 Rue des Tournesols
16120 DEPPÉ-HAUT
FRANCE

Les étapes de l'adresse normalisée



Barème adressage

Supervision

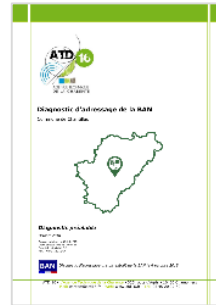


500€

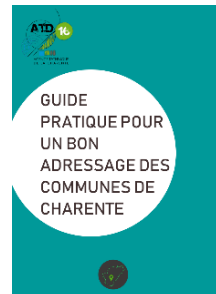
moins de 1000 habitants

1000€

plus de 1000 habitants



Diagnostic

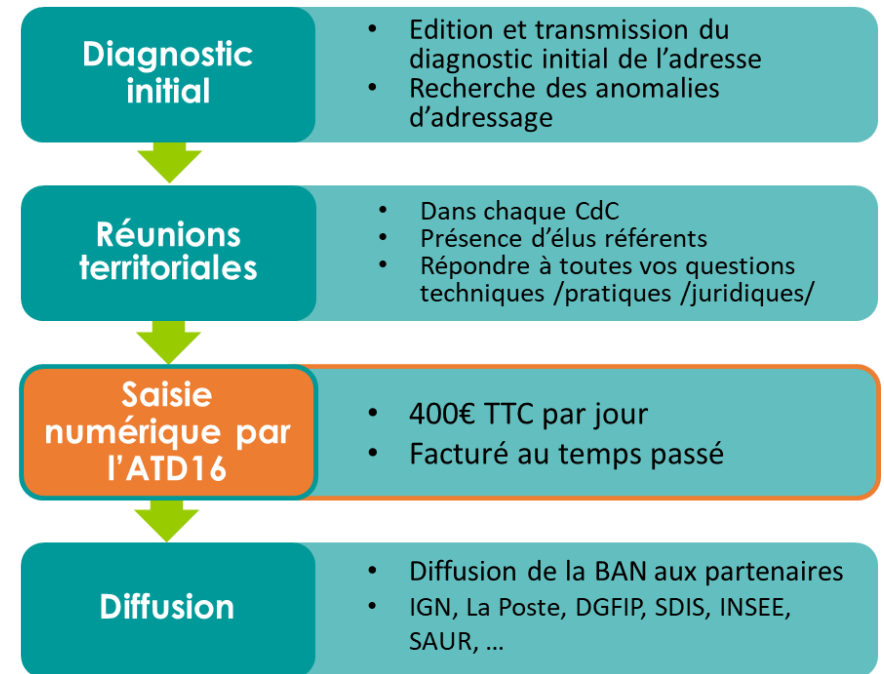


Guide pratique



Guide technique

Délégation



500€ + coût réel de la saisie

moins de 1000 habitants

1000€ + coût réel de la saisie

plus de 1000 habitants

Diagnostic d'adressage de la BAN



Diagnostic d'adressage de la BAN

Commune de Chantillac



Diagnostic préalable

Octobre 2018

Dossier suivi par la Cellule SIG
Ligne directe : 05 45 20 07 60
Courriel : sig@atd16.fr
Réf. : A079-1801 (AD)



Diagnostic d'adressage gratuit extrait de la BAN le 4 octobre 2018

1 Préambule

La Base Adresse Nationale (BAN) est un référentiel national ouvert permettant aux communes de saisir les adresses de son territoire tout en étant relié à une coordonnée géographique.

L'adressage est une action municipale qui répond à l'amélioration de la sécurité de vos administrés (services d'urgence, SDIS, Police,...), à l'efficacité des services (La Poste, ERDF, INSEE,...) grâce à une localisation des domiciles à partir d'une adresse précise.

2 Le diagnostic général

Le diagnostic général issu de la BAN fait le bilan des nombres de voies comportant des problématiques d'adresses selon le type d'anomalies rencontrées.

La commune de Chantillac possède actuellement :

- 60 voies,
- 21 numéros.

Le tableau ci-dessous récapitule le nombre d'anomalies d'adressage rencontrées.

SIGNALISATION	NOMBRE	%
VOIES AVEC TYPE DE VOIE POUVANT CACHER UN GROUPEMENT DE VOIES	26	43
VOIES AVEC BEAUCOUP DE NUMEROS AVEC EXTENSION	0	0
VOIES NUMEROTEES AVEC SEQUENCE MANQUANTE	0	0
VOIES SANS TYPE	34	57
VOIES AVEC TYPOLOGIES (NOMBRES ORDINAUX, EXTENSIONS OU MOIS)	0	0
VOIES AVEC LIBELLE TROP LONG	0	0
VOIES NON NUMEROTEES	39	65
VOIES DE MEME NOM DANS LE CODE POSTAL	23	38
VOIES PARTIELLEMENT NUMEROTEES	0	0
VOIES DE MEME NOM DANS LA COMMUNE	6	10

LE DIAGNOSTIC GÉNÉRAL



3 Les diagnostics détaillés

1.1 Anomalies de voies avec des types de voie pouvant cacher un regroupement de voies

Ces anomalies signifient qu'un même nom de voie peut correspondre à plusieurs voies.

LIBELLE VOIE	NOMBRE D'ARRÊTS FACTEURS
CHEZ FRADIN	1
CHEZ MIET	1
CHEZ CLINET	1
CHEZ SIRAUD	1
CHEZ RIVIERE	1
CHEZ RIGALAUD	1
CHEZ POITEVIN	1
CHEZ CHARPENTIER	1
CHEZ MONNIN	1
LIEU DIT CHEVILLE	10
CHEZ CHAGNEAU	10
CHEZ FRADON	2
CHEZ RICHON	2
CHEZ FOUGERE	2
CHEZ BONNEAU	2
CHEZ BONNAUDET	3
CHEZ MUSSEAU	3
CHEZ FRAPPIER	3
CHEZ BARBOTIN	4
CHEZ CERCLET	4
CHEZ CELTEAU	5
LIEU DIT CHAMP BOUTIN	5
CHEZ BRARD	5
CHEZ BUREAU	6
CHEZ MAZEROLLE	6
CHEZ LORTEAU	9

1.2 Anomalies de voies avec beaucoup de numéros avec extension

Ceci concerne des voies qui ont une proportion importante de numéros avec extension "A", "bis" ou "ter".

Aucune voie n'est concernée.

1.3 Anomalies de voies numérotées avec séquence manquante

Cela correspond à des voies dont le séquençement des numéros est interrompu.

Aucune voie n'est concernée.

LES DIAGNOSTICS DÉTAILLÉS



1.4 Anomalies de voies sans type

Ces voies ont un nom mais n'ont pas de type de voie attribué : "rue", "impasse", "boulevard", etc.

LIBELLÉ DES VOIES	
ARIAC	MONTSOREAU
CHAMBALLON	PICOUTIN
TOUTVENT	CHAMP DU BOIS
COURCOUTEAU	LES HAUTES BISES
LA BLANCHINE	LA MACONNE
LA BRUNE	LA MIGRAINE
LA GUERINIERE	LE MOULIN DE CHEVILLE
LA PIERRIERE	LE TERRIER
LA VERGNE	LES PETITS PRES
LE BEAUPUY	PEUCHATIN
LE BIGNAC	QUAIRION
LE BUSQUIN	PRES DE CHEZ BRARD
LE POTEAU	AUX FRETES
LE VIVIER	LE BOURG
LES GRANGES	LE MOULIN DE LA VERGNE
LES MARTHES	LES RENTES
LE MAINE DES NAUVES	LES TAILLIS

LES DIAGNOSTICS DÉTAILLÉS

1.5 Anomalies de voies avec typologies

Ces anomalies correspondent à des noms de voies comportant des chiffres arabes, romains ou ordinaux.

Aucune voie n'est concernée.

1.6 Anomalies de voies avec libellé trop long

Ce sont des voies dont la longueur du nom dépasse 38 caractères (espaces et articles compris).

Aucune voie n'est concernée.



1.7 Anomalies de voies non numérotées

Des voies ou lieux-dits qui ne comportent aucun numéro dans la voie.

LIBELLE VOIE	
ARIAC	LA BRUNE
AUX FRETES	LA MACONNE
CHAMBALLON	LA MIGRAINE
CHEZ BARBOTIN	LA VERGNE
CHEZ BONNAUDET	LE BEAUPUY
CHEZ BONNEAU	LE BIGNAC
CHEZ BRARD	LE BOURG
CHEZ BUREAU	LE BUSQUIN
CHEZ CELTEAU	LE VIVIER
CHEZ CERCLET	LES HAUTES BISES
CHEZ CHAGNEAU	LES MARTHES
CHEZ FOUGERE	LES PETITS PRES
CHEZ FRADON	LES RENTES
CHEZ FRAPPIER	LES TAILLIS
CHEZ LORTEAU	LIEU DIT CHAMP BOUTIN
CHEZ MAZEROLLE	LIEU DIT CHEVILLE
CHEZ MUSSEAU	MONTSOUREAU
CHEZ RICHON	PEUCHATIN
COURCOUTEAU	PICOUTIN
LA BLANCHINE	

1.8 Anomalies de voies partiellement numérotées

Des voies ou lieux-dits qui comportent à la fois des adresses numérotées et non numérotées.

Aucune voie n'est concernée.

1.9 Anomalies de voies de même nom dans la commune

Des voies au nom identique mais au type de voie différent sur une même commune.

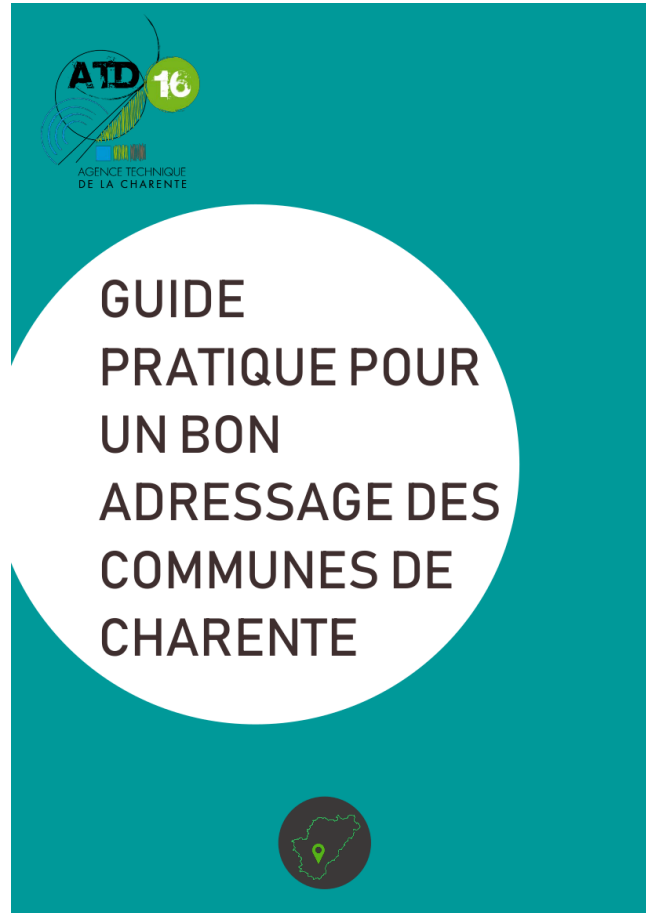
LIBELLE VOIE	MOT FORT
CHEZ BRARD	BRARD
PRES DE CHEZ BRARD	BRARD
LE MOULIN DE CHEVILLE	CHEVILLE
LIEU DIT CHEVILLE	CHEVILLE
LA VERGNE	VERGNE
LE MOULIN DE LA VERGNE	VERGNE

1.10 Anomalies de voies de même nom dans le code postal

Des voies au libellé strictement identique sur plusieurs communes.

LIBELLE VOIE	TYPE DE VOIE	MOT FORT	CODE POSTAL	LIBELLE ACHÈMINEMENT
CHEZ CHARPENTIER	CHEZ	CHARPENTIER	16360	CHANTILLAC
CHEZ CHARPENTIER	CHEZ	CHARPENTIER	16360	CONDEON
CHEZ FRAPPIER	CHEZ	FRAPPIER	16360	CHANTILLAC
CHEZ FRAPPIER	CHEZ	FRAPPIER	16360	TOUVERAC
CHEZ RIVIERE	CHEZ	RIVIERE	16360	CHANTILLAC
CHEZ RIVIERE	CHEZ	RIVIERE	16360	REIGNAC
LES BASSES BISES		BISES	16360	BORS DE BAIGNES
LES HAUTES BISES		BISES	16360	CHANTILLAC
LE PETIT BOIS		BOIS	16360	BAIGNES STE RADEGONDE
CHAMP DU BOIS		BOIS	16360	BAIGNES STE RADEGONDE
CHAMP DU BOIS		BOIS	16360	CHANTILLAC
LE PETIT BOIS		BOIS	16360	LE TATRE
LE BOURG		BOURG	16360	CHANTILLAC
LE BOURG		BOURG	16360	CONDEON
LE BOURG		BOURG	16360	LE TATRE
LE BOURG		BOURG	16360	TOUVERAC
LE POTEAU		POTEAU	16360	BORS DE BAIGNES
LE POTEAU		POTEAU	16360	CHANTILLAC
LA VERGNE		VERGNE	16360	CHANTILLAC
LE MOULIN DE LA VERGNE		VERGNE	16360	CHANTILLAC
LE VIVIER		VIVIER	16360	CHANTILLAC
LE VIVIER		VIVIER	16360	REIGNAC
LE VIVIER		VIVIER	16360	TOUVERAC

Guide pratique pour un bon adressage



www.atd16.fr/vos-didacticiels

J'identifie le travail à réaliser



Les Objectifs :

- J'identifie les voies de ma commune déjà nommées et numérotées.
- J'identifie les voies existantes à nommer et numérotéer.
- J'identifie les voies qui pourraient être créées dans les travaux d'aménagement à venir, que celles-ci soient des voies publiques ou privées.



Attention !

Si vous avez un projet de construction ou de réhabilitation, la dénomination des voies doit intervenir le plus tôt possible, en amont de tous travaux de construction, que cela concerne les voies publiques ou les voies privées dans des lotissements par exemple (en concertation avec le propriétaire). N'oubliez donc pas de repérer également les voies en cours de création ou dont la création est imminente.

Si vous disposez d'un service urbanisme, n'hésitez pas à le contacter afin de connaître les futurs aménagements possibles, les permis de construire déposés, les emplacements réservés, schémas de principe, ainsi que la constructibilité des terrains environnants avec le PLU. L'adressage doit être effectué avant la délivrance de tout permis de construire.

La dénomination et la numérotation des voies doivent faire partie de tous vos projets et intervenir en amont des travaux de construction ou de réhabilitation, que cela concerne les voies publiques ou les voies privées (en concertation avec le propriétaire dans ce cas).



GUIDE PRATIQUE POUR UN BON ADRESSAGE DES COMMUNES DE CHARENTE

8

Guide technique pour saisir un plan d'adressage sur X'MAP



+ Les attributs de la ligne

Grâce à l'outil "Construire" je trace ma voie (---). À chaque clic sera créé un point.

Pour terminer ma ligne, je double clic.

Si une voie est mitoyenne avec la collectivité voisine, j'active dans mes fonds de plans la vue aérienne ou le cadastre IGN.

Une boîte de dialogue "Ajout d'un objet" s'ouvre:

- 1 : Le nom de votre commune s'affiche automatiquement.
- 2 : Sélectionner dans la liste déroulante le type de voie souhaité.
- 3 : Indiquer le libellé choisi de la voie. Attention à la continuité avec le type de voie (Ex: "de Tournesols", "des Étoiles")
- 4 : Choisir dans la liste déroulante le type de numérotation choisi pour cette voie.
- 5 : Cocher la case afin que pour la prochaine voie un maximum d'informations soit déjà pré-remplies.
- 6 : Valider.

Projet de nom de voie

1	Commune	Deppé-Haut
2	Type de voie	RUE
3	Libellé de la voie	
4	Type de numérotation	

5 Rappeler les valeurs d'attributs en mémoire

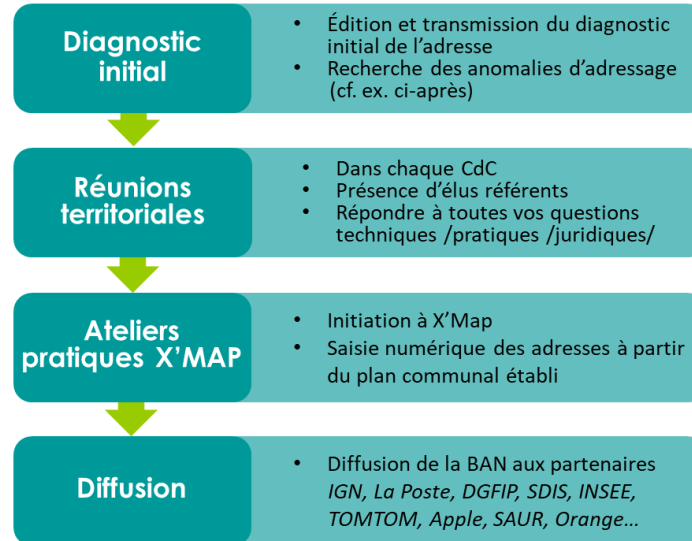
6

Si je souhaite modifier un attribut je sélectionne dans ma boîte à outils "Modifier les attributs"

6

Barème adressage

Supervision

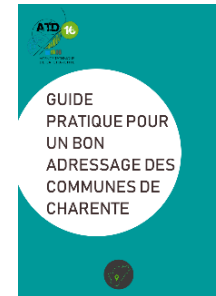


500€
moins de 1000 habitants

1000€
plus de 1000 habitants



Diagnostic

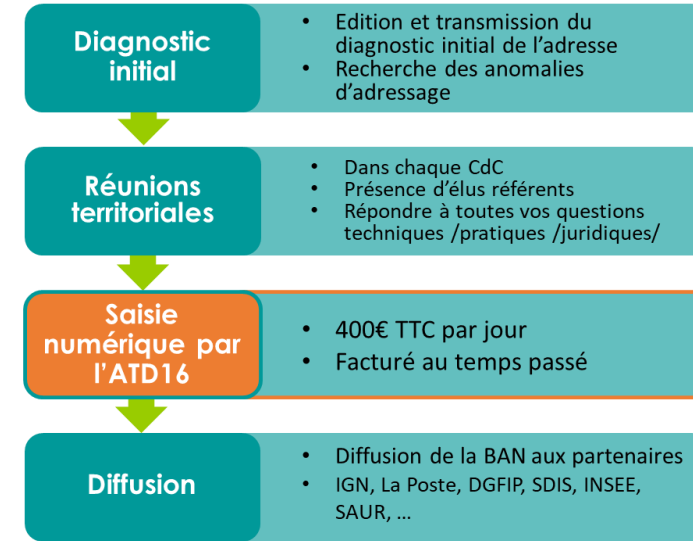


Guide pratique



Guide technique

Délégation



500€ + coût réel de la saisie
moins de 1000 habitants

1000€ + coût réel de la saisie
plus de 1000 habitants